

Prévention @ctive

Lettre d'information n°11 - Janvier 2018

Le Conseil d'Administration et les équipes du SMIA s'associent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2018.

Bruno WACQUEZ - Directeur Général

Suivi individuel de l'état de santé des travailleurs

[L'arrêté du 16 octobre 2017](#), publié au Journal Officiel le 21 octobre 2017, définit quatre nouveaux modèles :

- ✓ avis d'aptitude,
- ✓ avis d'inaptitude,
- ✓ attestation de suivi individuel de l'état de santé,
- ✓ proposition de mesures d'aménagement de poste.

Ces modèles sont délivrés par les professionnels de santé des services de santé au travail, à l'issue des différents types d'exams et de visites réalisés dans le cadre du suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.

[En savoir plus](#)

Consultez [les modalités de mise en œuvre de la réforme au SMIA](#)

Vidéo - Comprendre la cotisation

Comment fonctionne votre Service de Santé au Travail ?

Retour sur les missions, le financement et la gouvernance de notre association.

[Voir la vidéo](#)

Portail Adhérent



N'oubliez pas de déclarer sur le portail adhérent, les expositions professionnelles et les situations spécifiques pour chacun de vos salariés. C'est à partir de ces éléments de déclaration que nous déterminerons les modalités de suivi de vos salariés et adapterons leur suivi en fonction de leur état de santé, de leur âge, des conditions de travail et des risques professionnels.

AU DELA DU 31 JANVIER 2018, SI CETTE DECLARATION N'A PAS ETE EFFECTUEE, NOUS NE SERONS PLUS EN MESURE DE DONNER SUITE A VOS DEMANDES DE RENDEZ-VOUS.

Travail au froid

Certaines situations de travail exposent les travailleurs à des températures particulièrement basses. Il s'agit, par exemple, du travail dans un local ouvert ou non (entrepôts), du travail à l'extérieur (BTP, industrie des transports, commerce de détail...) ou des secteurs dans lesquels les personnes utilisent un véhicule dans le cadre de leur activité professionnelle dans des conditions de verglas ou de neige.

Afin de limiter les accidents du travail liés à de telles conditions climatiques, des mesures visant à assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs, s'imposent aux employeurs.

Consultez notre [site internet](#)

Téléchargez la plaquette « [Travail au froid](#) »



Formations SST/PRAP

Notre service de formation, Sauvetage Secourisme du Travail (SST) et Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), a rejoint en janvier 2018 la Fédération Régionale des Services de Santé des Pays de la Loire (FRSST) qui assure désormais le portage et la facturation de cette activité pour les services d'Angers, Laval et St-Nazaire.

A cette occasion, nous avons harmonisé nos processus et renouvelé nos **habilitations INRS et Datadock**.



Téléchargez nos plaquettes, programmes SST, PRAP IBC - PRAP 2S ... sur [notre site internet SMIA](#)

Contacts : SMIA 25 rue Carl Linné - BP 90905 - 49009 ANGERS CEDEX 01

Monique GILARDEAU - 02.41.47.60.65 - m.gilardeau@sante-travail.net

Gaëlle BERMOND - 02.41.47.73.10 - g.bermond@sante-travail.net

Retrouvez nos dernières publications

[Poussières de bois](#) - Danger - Cancers nasosinusiens

[Travaux réseaux assainissement](#) - Attention risques biologiques

[Le plomb et ses dérivés](#)

Formations e-learning

Le SMIA met à disposition de ses adhérents un ensemble de modules de formation courts, rythmés, accessibles sur internet. Ces modules sont conçus pour vous aider dans votre mission d'évaluation des risques au sein de votre entreprise, et sensibiliser vos salariés à ces risques professionnels.

[En savoir + et s'inscrire](#)